



Procès-verbal

¹^{ère} **assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le lundi 12 janvier 2026, à 19 h
En ligne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Jocelyn, Gilbert	Président
■ Nadia, Leclerc	Trésorière
■ Farrah, Bérubé	Vice-présidente
■ Mathieu, Laroche-Casavant	Secrétaire
■ Claudia, Bennicelli	Administratrice
■ Marie-Laure, LeDuff	Administratrice
■ François, Lefebvre	Administrateur
■ Guillaume, Laurin	Administrateur
■ Caroline, Bouchard	Administratrice
■ Thomas, Arsenault	Administrateur

Absences

Aucune

Autres présences

■ Mélissa, Coulombe-Leduc	Conseillère du district électoral de Cap-aux-Diamants
■ Daniel, Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Hélène, Dion	Secrétaire de soutien



Conseil de quartier **Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire**



- Michel Masse
- Chantale, Émond
- Olivia, Lexeller
- Jean-François Barré

Président Comité de Citoyens du Vieux-Québec

Gestionnaire, Ville de Québec, Table de concertation du Vieux-Québec

Directrice générale du MNAQ

Administrateur, SDC Vieux-Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 38 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

^{1ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 12 janvier 2026, à 19 h

En ligne

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025	19 h 05
4.	Sujets d'actualité ■ 4.1 Bilan du plan de mobilité appliqué par la Ville durant les activités du Marché de Noël allemand de Québec ■ Présence dominante de l'anglais lors de fêtes de fin d'année devant l'Assemblée nationale ■ 4.3 Améliorations requises au stationnement du Parc de l'Esplanade ■ 4.4 Fermeture du Jean Coutu de la rue St-Jean	19 h 10
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	20 h
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 15
7.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 30
8.	Correspondance et trésorerie ■ 8.1 Représentations du Conseil de quartier ■ 8.2 État des revenus et dépenses ■ 8.3 Tarif de la secrétaire de rédaction ■ 8.4 Frais de secrétariat de soutien ■ 8.5 Renouvellement du contrat annuel de <u>MonQuartier.Quebec</u> ■ 8.6 Identification d'un responsable, Registre des entreprises	20 h 40
9.	Affaires internes ■ 9.1 Prochaine assemblée du Conseil de quartier en février ■ 9.2 Résolution : apport exceptionnel de Chantale Émond ■ 9.3 Résolution : souligner la gestion du Château Frontenac	20 h 50



10.	Varia	21 h
11.	Fin de l'assemblée	21 h 05



Procès-verbal

^{1ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 12 janvier 2026, à 19 h
En ligne

1. Ouverture de l'assemblée

Jocelyn Gilbert ouvre l'assemblée à 19 h. Il présente son équipe et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jocelyn Gilbert fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Le point traitant de la fermeture du Jean Coutu sera traité au point 4.4.

Sur proposition de Mathieu Laroche-Casavant, dûment appuyée par Farrah Bérubé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 décembre 2025

Jocelyn Gilbert résume les points essentiels discutés lors de l'assemblée du 8 décembre 2025.

Sur proposition de Farrah Bérubé, dûment appuyée par Marie-Laure LeDuff, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2025. Adoptée à l'unanimité.

4. Sujets d'actualité

- 4.1 Bilan du plan de mobilité appliqué par la Ville durant les activités du Marché de Noël allemand de Québec

Le Plan de mobilité, qui a été mis en place pour encadrer les activités du Marché de Noël allemand et la présence de nombreux visiteurs pendant le temps des Fêtes, visait à pallier les enjeux de sécurité et de congestion majeure dénoncés en 2024 par les organisations citoyennes.



Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire



Michel, Masse, président du Comité de Citoyens du Vieux-Québec résume les constats et les points d'amélioration qui méritent d'être portés à l'attention de tous et toutes.

En 2024, plusieurs problèmes de circulation ont été constatés; une concertation a eu lieu entre tous les partenaires : Marché de Noël allemand, la SDC Vieux-Québec et les organisations citoyennes. Il a été demandé à la Ville de mettre en place des mesures pour une meilleure circulation.

Celle-ci a déterminé une zone piétonne dans le secteur de l'Hôtel de Ville, des panneaux de signalisation indiquant les espaces de stationnement disponibles à des endroits stratégiques et mobilisé une présence accrue de policiers, assurant ainsi une sécurité renforcée et facilitant la circulation des piétons et des automobilistes.

Michel a partagé ses constats au BGE (*Bureau des Grands Événements*). On a de plus encouragé les visiteurs à stationner à l'extérieur des murs. Plusieurs ont fait ce choix.

Tout s'est bien passé contrairement aux années antérieures. Un seul incident d'alerte au smog dans le stationnement du Carré d'Youville a été signalé lors du premier week-end. Le problème a été résolu.

Le Bal du maire au Château Frontenac n'a pas créé d'enjeux de circulation. Il faut également souligner une initiative d'une entreprise de Ste-Foy qui a mis en place un service de navettes pour accéder à leur fête d'employés intramuros. Bravo !

M. Masse remercie les organisateurs du Marché de Noël allemand et la SDC du Vieux-Québec. Le Conseil de quartier et le Comité de Citoyens du Vieux-Québec apprécient l'écoute du BGE qui a tenu compte des commentaires partagés. Finalement la présence, la collaboration du SPVQ (*Service de police de la Ville de Québec*) et celle des citoyens présents ont permis aux activités de se dérouler harmonieusement.

Quelques recommandations seront présentées au BGE afin de bonifier les mesures à considérer pour 2026.

- Répéter les mesures l'an prochain et s'en inspirer pour d'autres événements en cours d'année.
- Inciter les entreprises à imiter l'initiative de la Clinique médicale St-Louis qui a utilisé un service de navettes.
- Activer les voies réservées sur la Colline Parlementaire pour rendre l'utilisation du transport en commun plus attrayante.
- S'assurer que les agents de stationnement émettent les constats nécessaires lorsque des citoyens ou visiteurs occupent des espaces de stationnement réservés aux détenteurs de vignettes. Un laxisme (*ou du moins, une plus grande tolérance*), a été constaté lors des deux dernières fins de semaine du Marché allemand.
- Gérer différemment le stationnement au Parc de l'Esplanade, car il y a peu d'espaces et seulement deux bornes électriques disponibles.



- Inciter l'association hôtelière (*surtout les hôtels situés en périphérie*) à faire la promotion des mesures et à communiquer les informations à leurs clients.

Le plan de mobilité a été appliqué du 20 novembre au 23 décembre. Or, beaucoup de touristes sont restés et la disparition des mesures a entraîné un chaos, particulièrement le 25 décembre. On rapporte que les restaurants ouverts se retrouvent majoritairement intramuros. On a constaté de la congestion, des stationnements délinquants, l'impatience des usagers, etc. Ce problème s'est moins posé lors des fêtes de fin d'année puisque la présence policière était accrue.

Une rencontre de bilan post mortem est prévue avec le BGE.

Commentaires et questions des invités, administrateurs et citoyens.

- Olivia Lexeller, présidente du Marché de Noël allemand, présente sa perception du déroulement de l'événement de 2025.

Olivia remercie le Conseil de l'invitation et les citoyens et résidents du Vieux-Québec qui accueillent l'événement. Elle souhaite que le Marché allemand apporte une valeur ajoutée au quartier. La concertation entre les entités, organismes et autorités était nécessaire et concluante. Elle se joint aux remerciements de Michel Masse. Tous ont cherché des solutions. Une base sur laquelle on pourra bâtir pour apporter des améliorations a été établie, La piétonnisation et la présence policière, surtout hors des murs, ont permis de restreindre la circulation automobile intramuros. L'expérience s'en est trouvée bonifiée, soit plus sécuritaire et agréable.

Le Marché a reçu peu de commentaires négatifs via les réseaux sociaux. Les communications ont été efficaces. Des améliorations seront suggérées au BGE, notamment lorsqu'il s'agit de planifier le déneigement le soir afin d'avoir une meilleure coordination.

Bravo et merci à la Ville, au Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, à la SDC et au Comité de Citoyens du Vieux-Québec.

- Jean-François Barré, administrateur à la SDC Vieux-Québec, a constaté un changement positif et une meilleure gestion de la circulation. Merci à la Ville et merci à Olivia pour cet événement qui amène de la féerie dans le quartier.

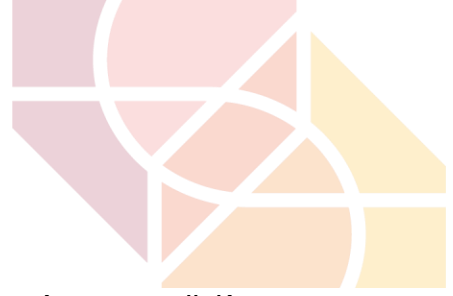
- Olivia a aussi remarqué l'achalandage important entre Noël et le Jour de l'An. L'événement Kaleidoscope se prépare le 24 et le 26 décembre et les équipes ont été à même de constater une grande circulation automobile, une présence de nombreux touristes affectant parfois leur tâche. On veut faire de Québec la Capitale où il fait bon fêter Noël; il faudra retravailler la gestion de cette plage du calendrier.



Conseil de quartier **Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire**



- Farrah Bérubé, vice-présidente, témoigne d'un appel au 911 pour souligner l'achalandage, craignant que les véhicules de sécurité ne puissent circuler. La Ville a placé un agent de stationnement au Parc de l'Esplanade, mais cela causait quand même de la congestion pendant plusieurs minutes. Le parc de l'Esplanade est identifié comme stationnement public malgré le peu d'espaces disponibles. Elle appuie l'idée d'étendre le plan de mobilité jusqu'au début janvier.
- Guillaume Laurin souligne des problèmes de circulation en bas de la rue Ste-Famille car les automobilistes s'y retrouvent coincés en raison de l'interdiction d'accès et doivent procéder à des virages périlleux.
- Denis Watters, citoyen, félicite le Marché de Noël allemand et appuie les dires de Michel Masse. Le Marché devrait servir d'exemple pour l'organisation de d'autres événements en espérant que les commerçants y ont trouvé leur compte. Bravo à la Ville pour le plan de mobilité. Seule déception, les agents de stationnement qui ont toléré les stationnements délinquants et faisaient preuve de tolérance. Les voies réservées de transport en commun doivent être activées.
- Marie-Hélène Parent, citoyenne de l'avenue St-Denis, partage une grande circulation automobile dans son secteur tout au long de l'événement. Elle qualifie la situation de désastreuse pour ceux qui habitent l'avenue St-Denis. Elle aurait souhaité le même traitement que pour les résidents des Remparts. Son secteur aurait dû être inaccessible et uniquement piétonnier, avec un accès automobile pour les résidents seulement. Elle a déposé de nombreuses plaintes au 311 et ne s'est pas sentie prise au sérieux ni appuyée. Le commentaire sera transmis lors du bilan à la fin janvier.
- Caroline Lajoie, citoyenne de la Colline parlementaire, mentionne qu'elle a travaillé intramuros et a noté des améliorations notables. Toutefois, il était difficile d'accéder au Collège François-de-Laval et d'y déposer les enfants. Il faudra revoir certains schémas de circulation pour permettre aux gens qui travaillent et reconduisent les enfants d'avoir un accès plus facile. Pour répondre à une question de Michel Masse, Caroline a constaté un refoulement d'automobilistes à la recherche d'un stationnement dans son secteur, davantage entre Grande-Allée et Claire-Fontaine.
- Daniel Guay, citoyen, félicite l'action du Conseil et du Comité de Citoyens du Vieux-Québec pour leur approche proactive. Résident du quartier St-Sacrement, il propose de s'inspirer de Villes patrimoniales et de prévoir, lors d'événements publics, une fermeture du Vieux-Québec aux voitures et aux autobus, sauf pour les résidents et les travailleurs. Le succès des événements prouve qu'il faut profiter de l'impulsion du moment. Il propose aussi des navettes gratuites à haute fréquence.



- Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire, rappelle que la présence policière suppose un coût et qu'il reste essentiel de prévoir des mesures à long terme comme un service de navettes et un secteur piétonnier.

- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, souligne le travail de Chantale Émond, qui siège à la Table de concertation et est également responsable des dossiers touchant le Vieux-Québec. La première année du plan de mobilité, a donné des résultats positifs; il reste des éléments à améliorer. La conseillère a pris des notes. La résolution qui est déposée ce soir, va permettre au plan de cheminer. Il faut aussi prendre en compte l'an prochain les travaux d'infrastructures qui auront lieu sur la rue De Buade. Au sujet de l'activation des voies réservées au transport en commun, une demande avait été acheminée. La Ville a reçu comme réponse qu'étant donné le nombre habituel de véhicules mis en service sur le circuit et l'horaire de fin de semaine, cette activation ne semblait pas justifiée. La présence policière a amené une fluidité pour les trajets d'autobus aussi. Il n'y a pas eu de refoulement d'automobiles dans le quartier St-Jean-Baptiste, ni dans la côte d'Abraham.

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-01 : Plan de mobilité du MNAQ

ATTENDU QUE la Ville de Québec a mis en place, pour la première fois, un plan de mobilité visant à assurer la circulation, la sécurité et l'accessibilité à l'intérieur du Vieux-Québec intramuros durant la tenue du Marché de Noël allemand de Québec (MNAQ), lequel s'est terminé le 23 décembre;

ATTENDU QUE ce plan de mobilité a été élaboré en réaction aux constats formulés par les citoyens et aux observations effectuées par les autorités publiques à la suite de l'édition 2024 du Marché de Noël allemand;

ATTENDU QUE le plan de mobilité mis en œuvre en 2025 a eu un impact significatif et positif tant sur la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec que sur la qualité de l'expérience des visiteurs du MNAQ;

ATTENDU QUE le Marché de Noël allemand de Québec connaît un succès considérable et est en croissance constante d'année en année, ce qui rend essentiel le maintien de ce type de plan de mobilité ainsi que son amélioration continue;

ATTENDU QUE les activités du Marché de Noël allemand, combinées à l'achalandage important des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des salles de spectacle durant la période des Fêtes, génèrent des retombées économiques majeures pour les entreprises, la Ville de Québec et les gouvernements;



ATTENDU QU'il est légitime de s'attendre à ce qu'une partie de cette richesse générée contribue à assurer la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec ainsi que la qualité de l'expérience de l'ensemble des visiteurs provenant de la région, de la province et de l'extérieur;

ATTENDU la très grande collaboration de la direction du Marché de Noël allemand de Québec et la sensibilité démontrée par cette organisation quant aux impacts de ses activités au cœur du Vieux-Québec, et que le Conseil reconnaît les efforts importants déployés afin de minimiser les effets sur le milieu d'accueil;

ATTENDU QUE les organisations citoyennes, les résidents ainsi qu'une forte majorité des commerçants ont grandement apprécié la présence policière accrue lors des soirées du Marché de Noël allemand;

ATTENDU QUE l'application du plan de mobilité a permis une amélioration marquée de la circulation, de la sécurité des piétons et de l'apaisement général du secteur, notamment aux abords des activités du Marché situées près de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE, malgré ces succès, les espaces de stationnement réservés aux résidents munis de vignettes ont de nouveau été largement occupés par des automobilistes provenant de l'extérieur du quartier et que les résidents ont constaté une présence insuffisante des agents de stationnement;

ATTENDU QU'il a été observé que la mobilité dans le Vieux-Québec est demeurée particulièrement difficile du 24 décembre au 1er janvier, malgré la fin des activités du MNAQ le 23 décembre;

ATTENDU QUE les données d'achalandage démontrent que le Vieux-Québec demeure fortement fréquenté durant la dernière semaine de décembre, et que les futurs plans de mobilité devraient prévoir des mesures spécifiques pour cette période afin d'assurer la qualité de vie des résidents et l'expérience des visiteurs;

IL EST RÉSOLU :

DE FÉLICITER la Ville de Québec, et plus particulièrement le comité interservices composé du Bureau des grands événements, de la Direction des transports et du Service de police de la Ville de Québec, pour la qualité du travail accompli et les résultats obtenus dans le cadre de ce premier plan structuré de mobilité et de sécurité à l'intérieur du Vieux-Québec durant une période de très fort achalandage;



DE FÉLICITER la direction et l'ensemble du personnel du Marché de Noël allemand de Québec pour la qualité exceptionnelle de l'événement, ainsi que pour la sensibilité exemplaire démontrée quant aux impacts de son organisation sur le milieu qui l'accueille, et de remercier tout particulièrement sa directrice générale, madame Olivia Lexeller, pour sa collaboration;

DE DEMANDER à la Ville de Québec que ce type de plan de mobilité soit reconduit annuellement durant la période des Fêtes, qu'il soit prolongé jusqu'au 1er janvier inclusivement, et qu'il soit bonifié et amélioré de façon continue d'année en année;

DE DEMANDER à la Ville de Québec et au comité interservices, notamment à la Direction des transports, d'assurer une présence accrue et soutenue des agents de stationnement pendant toute la durée du plan de mobilité afin de garantir l'accès prioritaire et légitime des résidents aux espaces de stationnement qui leur sont réservés;

DE DEMANDER à la Ville de Québec de planifier les prochains plans de mobilité en misant sur des solutions pérennes, incluant notamment :

- le déploiement d'un plan de communication renforcé à l'intention des citoyens de la Ville, de la province et de l'extérieur;
- la promotion des meilleures pratiques de mobilité pour accéder au Vieux-Québec, notamment les déplacements à pied et en transport collectif;
- l'exploration de solutions telles qu'un réseau de navettes, des voies réservées pour les autobus du RTC;
- la collaboration avec **Destination Québec cité** afin de former et d'informer les établissements hôteliers pour qu'ils puissent adéquatement renseigner leurs clients sur les pratiques de mobilité à privilégier pour se rendre dans le Vieux-Québec.
- que cette résolution soit partagée à l'association hôtelière et aux autres SDC de la ville afin qu'elles puissent en prendre connaissance.

Sur proposition de Marie-Laure LeDuff, dûment appuyée par Claudia Leclerc, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-01.**
Adoptée à l'unanimité

■ **4.2 Présence dominante de l'anglais lors de fêtes de fin d'année devant l'Assemblée nationale**

Les célébrations de fin d'année ont été organisées par Toboggan et BLEUFEU. L'absence de l'emploi du français constaté tant pour l'animation, que pour le décompte et les souhaits de bonne année a provoqué la consternation générale des participants québécois. L'équipe BLEUFEU a évoqué des problèmes techniques, réponse peu satisfaisante et plutôt condescendante. Sur les trois éditions des célébrations, c'est la



deuxième fois que les prestations sont en anglais sur la scène principale, dans le créneau horaire le plus important (22h-0h).

Commentaires et questions des administrateurs et des citoyens.

- Thomas Arsenault, administrateur, reste sceptique quant aux raisons évoquées par BLEUFEU. Il restera à l'affût et suivra le dossier.
- Nadia Leclerc, trésorière, est aussi dans le doute. Elle n'exige pas toute la soirée en français mais croit qu'un coanimateur francophone, un décompte et des souhaits en français représentent un strict minimum. L'expérience vécue cette année lui donne envie de boycotter les fêtes de l'an prochain.
- Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire, renchérit en affirmant qu'une personne de l'équipe technique, un membre de la communauté artistique et théâtrale de Québec ou même quelqu'un du public aurait pu faire le décompte.
- Denis Watters, citoyen, voit cette situation comme un non-respect de la langue française. Les artistes auraient pu fournir un effort. C'est inacceptable !
- Michel Masse souligne que des interventions ont été faites à plusieurs reprises. En novembre, en voyant la programmation anglophone, une rencontre a eu lieu et un rappel clair d'un décompte et des vœux du Nouvel An en français ont été demandés.
- Thomas Arsenault trouve que BLEUFEU a minimisé l'importance du fait français, n'a même pas présenté des excuses. De plus, la programmation québécoise n'était pas sur la scène principale, ni à la période la plus populaire, celle de 22h à 0h.
- Mélissa Coulombe-Leduc confirme que la Ville donne des subventions à BLEUFEU sans être un subventionnaire prioritaire. Elle se demande si une exigence de l'usage du français ne nécessiterait pas une réflexion plus approfondie puisqu'il faudrait s'interroger sur son application à tous les événements. La place George V et l'Impérial Bell ont accueilli des prestations en français entièrement francophones et un DJ québécois a animé une soirée pour l'événement Kaleidoscope.
- Le FEQ est un festival international, donc on s'attend à de la musique de tous horizons et dans toutes les langues. Mais, on mise sur notre ville pour en faire une destination formidable où célébrer les Fêtes. Elle est **l'Accent français d'Amérique** et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Michel Masse affirme qu'il faut être fier du caractère francophone de notre capitale. Il faut penser à l'image qui est projetée.



RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-02 : Fêtes de fin d'année, place de l'Assemblée-Nationale

ATTENDU QUE le français est la langue officielle et commune du Québec, telle que reconnue par la Charte de la langue française ;

ATTENDU QUE la Ville de Québec est le berceau de la francophonie en Amérique du Nord, reconnu par l'UNESCO, et qu'elle a la responsabilité de promouvoir et de valoriser cette identité dans les événements qui ont lieu sur son territoire ;

ATTENDU QUE le festival musical Toboggan bénéficie d'une visibilité importante et s'inscrit dans les célébrations publiques du 31 décembre, un événement rassembleur subventionné en partie par les contribuables de Québec ;

ATTENDU QUE l'événement du 31 décembre, organisé dans le cadre du festival Toboggan à la place de l'Assemblée-Nationale, s'est déroulé exclusivement en anglais, tant dans les prestations que dans les communications adressées au public, comme le décompte et les vœux du Nouvel An ;

ATTENDU QUE cette situation a contribué à l'exclusion de la majorité des citoyennes et des citoyens et ne reflète pas la réalité linguistique et culturelle de la majorité de la population de Québec et qu'elle a été soulignée à de nombreuses reprises dans les dernières années ;

ATTENDU QUE la promotion et la protection du français dans les événements culturels publics sont essentielles au maintien et à la vitalité de la culture québécoise ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et que le Comité des Citoyens du Vieux-Québec dénoncent le caractère exclusivement anglophone de l'événement du 31 décembre du festival Toboggan ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et le Comité des Citoyens du Vieux-Québec demandent aux organisateurs du festival Toboggan de s'engager à assurer une présence significative du français dans l'événement principal du 31 décembre ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier et le Comité des Citoyens du Vieux-Québec demandent qu'une rencontre conjointe avec le Bureau des grands événements et la conseillère municipale de Cap-aux-Diamants soit organisée dans les meilleurs délais pour discuter de ce sujet ;



IL EST ENFIN RÉSOLU QUE cette résolution soit transmise aux organisateurs du festival, BLEUFEU, au Bureau des grands événements de la Ville de Québec, à la conseillère municipale de Cap-aux-Diamants, ainsi qu'aux instances concernées, afin de réaffirmer l'importance du respect et de la valorisation du français dans les événements culturels publics, particulièrement les célébrations du 31 décembre.

Sur proposition de Thomas Arsenault, dûment appuyée par Farrah Bérubé, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-02**

Adoptée à l'unanimité

■ 4.3 Améliorations requises au stationnement du Parc de l'Esplanade

Le stationnement du parc de l'Esplanade via la rue d'Auteuil est un petit stationnement avec peu d'espaces (*6 à 8 places dont 2 pour les voitures électriques*) et une quinzaine de places sont réservées aux détenteurs de vignettes. C'est un stationnement prisé des résidents du secteur et utilisé les soirs de déneigement, par exemple.

Il pose un problème, car la signalisation n'est pas claire, l'accès est étroit et il y a congestion rapidement. La solution trouvée a été de placer un agent sur place. Mais est-ce la solution idéale ? Le Conseil a souligné à plusieurs reprises le problème et le besoin d'un stationnement de ce type pour les résidents.

Farrah Bérubé, vice-présidente, présente la résolution que le Conseil dépose.

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-03 : Stationnement, Parc de l'Esplanade

ATTENDU QUE le stationnement de l'Esplanade, situé sur la rue D'Auteuil, relève de la juridiction de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE ce secteur connaît une forte pression de stationnement, notamment en raison de l'utilisation par des non-résidents, ce qui nuit à l'accessibilité pour les résidents du quartier;

ATTENDU QUE les résidents riverains dépendent de ces espaces de stationnement pour leurs déplacements quotidiens;

ATTENDU QUE les espaces de stationnement munis de bornes de recharge pour véhicules électriques sont régulièrement occupés par des véhicules n'appartenant pas aux résidents, limitant ainsi leur usage par ceux-ci;



ATTENDU QUE la liste d'attente pour l'obtention d'un espace de stationnement réservé aux résidents à cet endroit est actuellement très longue, atteignant environ trois (3) années, et que l'augmentation du nombre d'espaces réservés contribuerait à réduire significativement cette attente;

ATTENDU QUE les résultats du plus récent sondage sur la qualité de vie font état de nombreuses préoccupations exprimées par les résidents concernant les difficultés de stationnement dans le secteur, notamment en ce qui a trait au respect des zones de stationnement avec vignette;

ATTENDU QUE la réservation du stationnement aux résidents favoriserait une meilleure gestion de l'espace public, une plus grande équité entre les usagers et un soutien à la transition vers l'électromobilité;

IL EST RÉSOLU QUE le stationnement de l'Esplanade, situé sur la rue D'Auteuil, soit réservé exclusivement aux résidents autorisés détenant une vignette de stationnement émise par la Ville de Québec;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette restriction s'applique également aux espaces de stationnement munis de bornes de recharge pour véhicules électriques, lesquels seront réservés aux résidents détenteurs d'une vignette valide;

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE la Ville de Québec soit mandatée afin de procéder à l'installation de la signalisation réglementaire appropriée, à la mise en place des mécanismes de contrôle et de surveillance nécessaires, ainsi qu'à toute autre mesure requise pour assurer l'application effective de la présente résolution.

Sur proposition de Marie-Laure, dûment appuyée par Mathieu, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-03**

Adoptée à l'unanimité

Commentaires et questions des administrateurs et des citoyens.

- Jean-François Barré veut bien comprendre la résolution : les espaces parcomètres seraient enlevés ? Pourrait-il y avoir l'installation d'une barrière pour diminuer les coûts (*autogestion*)?

Il y a eu des essais du côté de la Ville comme un rétrécissement à l'arrière pour diminuer l'accès; mais la confusion naît de la dualité de l'usage : résidents et visiteurs. Si l'usage est uniquement réservé aux résidents, le problème ne se posera plus.



- Mélissa propose de discuter avec les commerçants et les hôteliers à proximité afin de voir si un tel changement aurait un effet sur leurs activités. Farrah Bérubé trouve la proposition juste.

- On se demande si la zone réservée aux calèches est vouée à un autre projet. Mélissa Coulombe-Leduc s'informe. Il faut aussi vérifier qui est responsable de cet espace.

■ 4.4 Fermeture du Jean Coutu de la rue St-Jean

La fermeture de la pharmacie Jean Coutu sur la rue St-Jean a été annoncée et s'ajoute à la liste de disparition de services de proximité dans le quartier. Lors du sondage sur la qualité de vie, la rareté de ceux-ci a été citée comme un élément majeur affectant la qualité de vie des résidents et leur désir de rester/habiter dans le quartier. L'absence de services de proximité affecte aussi l'expérience touristique.

Le Conseil constate la dégradation des services alors qu'il demande une bonification. Les fermetures créent un cercle vicieux au lieu d'attirer les commerces. Il reste une pharmacie sur la côte du Palais mais sa superficie est cinq (5) fois inférieure à celle du Jean Coutu si bien que plusieurs produits essentiels ne s'y retrouvent pas. Les citoyens ont besoin d'avoir accès à des médicaments ; qu'en est-il des personnes qui ont des besoins spéciaux (*comme les usagers de la Maison Dauphine*)?

Commentaires et questions des administrateur et des citoyens.

- Marie-Laure LeDuff et Farrah Bérubé, administratrices, ont reçu des témoignages de résidents qui souhaitent maintenant partir du quartier.

- Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire, propose de suggérer l'idée d'une navette reliant les artères commerciales (*Cartier, St-Jean et St-Joseph*) soit remise de l'avant en attendant que des services s'ajoutent.

- Le Comité de Citoyens du Vieux-Québec appuie la résolution. Michel Masse affirme avoir reçu beaucoup de réactions négatives de la part des résidents. Le local est disponible pour une autre bannière. Il croit que la clientèle est au rendez-vous. Les propriétaires de l'immeuble sont le conglomerat Santé-Experts. Une rencontre avec le président, Daniel Vermette, pourrait être pertinente.

- Le président, Jocelyn Gilbert s'étonne de l'absence de réaction du secteur touristique, notamment du côté de Destination Québec cité. Il s'interroge sur la dichotomie entre offrir une destination phare et le désert de services de proximité.

- M. Vermette a rénové le bâtiment qui abritait la pharmacie. Jean-François Barré rappelle que les lois du marché sont à considérer. Il est confiant que les espaces vont



retrouver preneurs. L'arrivée de commerces comme la Maison Clément est encourageante. Il faut soutenir ces magasins, se rapprocher des commerçants pour mieux comprendre ce qu'ils vivent.

- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère, souligne les actions de la Table de concertation; elle regroupe une vingtaine d'acteurs qui composent la toile complexe du Vieux-Québec. La Ville n'a pas eu une approche passive : elle a fait l'achat de trois (3) bâtiments, elle a triplé les subventions pour l'installation de commerces. La Ville a été interventionniste. Les tendances sont lourdes : tout repose sur l'offre et la demande. Il faut changer le tissu du Vieux-Québec, favoriser la venue d'au moins 500 résidents de plus et ne pas perdre les résidents actuels. Comment enrayer l'hémorragie ? Faire pencher la balance avec un accroissement de résidents versus la présence des touristes; c'est un projet à long terme. À la suite de la consultation de septembre, le projet QG est retourné à la table à dessin pour augmenter la surface d'épicerie. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu encore de nouvelles. La Ville a également besoin de propriétaires privés pour les commerces vacants.

La conseillère se demande s'il est nécessaire de déposer immédiatement la résolution. Elle propose un travail en collaboration pour aboutir sur un plan d'action.

- Le Conseil de quartier veut donner la poussée nécessaire pour la recherche de solutions et identifier des avenues qui pourront se réaliser à moyen terme.

- François Lefebvre, administrateur, croit qu'à la lumière de tout ce qui a été partagé, une discussion avec les propriétaires de la pharmacie permettrait de jeter un éclairage sur ce qui permettrait à un tel service de rester dans le quartier.

- Farrah Bérubé, vice-présidente, rappelle qu'il faut être sensible à la réalité des usagers de la Maison Dauphine qui bénéficiaient des services de la pharmacie et penser aux aînés. Il serait pertinent d'échanger avec les institutions qui travaillent avec les populations vulnérables.

- Michel Masse, CQVQ, aimerait comprendre les raisons qui poussent Jean Coutu à fermer afin de trouver une solution. Tout le monde reconnaît les efforts de la Ville. Le Vieux-Québec reste un désert de services. Il faut une réflexion innovante.

- Thomas Arsenault, administrateur, abonde dans le même sens : la vision de l'entreprise est différente de celle des usagers. Le plan d'affaires met l'accent sur la rentabilité. Ouvrir dans le Vieux-Québec est onéreux, c'est un problème complexe.

- François Lefebvre, administrateur, a constaté la présence de pharmaciens remplaçants récemment; il s'offre pour tenter d'avoir des informations.

- Jocelyn Gilbert, président, n'est pas convaincu qu'un propriétaire partagera à un citoyen les enjeux qui poussent l'entreprise à se retirer. Il faut une entité crédible et structurée comme la Ville.

- Nadia Leclerc, trésorière, appuie Thomas Arsenault : si la présence de nombreux clients ne se traduit pas nécessairement par des transactions payantes, l'entreprise peut être amenée à prendre une décision d'affaire. Le propriétaire a-t-il un locataire dans la mire ?



- Il ne faudrait pas que la rue St-Jean appartienne à un seul propriétaire. Le monopole n'est pas souhaité. La SDC pourrait être un bon interlocuteur pour interpeller les propriétaires de la pharmacie.

Jocelyn Gilbert, propose de mettre la résolution sur la glace, d'avoir une discussion transparente qui va au-delà des raisons de la fermeture et qui se concentre sur le besoin en services de pharmacie afin d'aller chercher davantage d'informations.

À la demande de la conseillère municipale, le Conseil de quartier reporte l'adoption d'une résolution qui faisait part de nombreuses recommandations à la Ville sur ce sujet. Le Conseil de quartier accepte ce report dans l'attente d'annonces ou d'un positionnement plus spécifique de la Ville.

Proposition approuvée à l'unanimité.

5. Période d'information des membres du conseil municipal

- Mélissa Coulombe-Leduc va essayer d'avoir plus d'information sur la fermeture de la pharmacie.
- Elle salue Chantale Émond pour le travail accompli sur l'accès aux toilettes publiques à la place d'Youville. Les opérateurs fluctueront, mais elles resteront ouvertes à l'année.
- Les travaux archéologiques sur De Buade sont prolongés.
- Les travaux qui ont eu lieu fin octobre sur la rue St-Denis n'ont pas nécessité de permis puisqu'ils relèvent d'une instance fédérale. Il s'agissait d'un raccordement d'aqueduc aux égouts de la Ville. Toutefois, les citoyens n'en avaient pas été informés. Une infolettre a finalement été envoyée aux résidents. La Ville va faire le suivi de ces travaux. Présentement, la portion qui relevait de la Citadelle est terminée.

6. Période de questions et commentaires du public

- Les horaires des toilettes ne seront pas homogènes et fluctueront selon les opérateurs.
- Marie-Laure LeDuff s'exprime sur l'importance du tissu du Vieux-Québec : la transformation annoncée en logements résidentiels des deux tours place d'Youville prévoit-elle un usage de location touristique dans ces immeubles ?
Mélissa affirme qu'il n'y aura qu'un usage résidentiel pour les étages. Le rez-de-chaussée pourra accueillir des commerces et/ou restaurants comme c'est le cas présentement. La location touristique, ou C-10, ne sera pas autorisée dans les deux tours ni dans les bâtiments en construction sur la Grande-Allée.



- Le comité de Mobilité se penche sur les futurs travaux sur la rue De Buade : Il n'y a pas encore de rencontres prévues pour discuter de la circulation dont celle des autocars. Les travaux commenceront en avril.
- Il n'y a pas de nouveau concernant le dossier d'assurance des immeubles patrimoniaux. Mélissa fera un suivi.
- Le président s'interroge sur la date prévue d'une rencontre des organisations citoyennes du Vieux-Québec et la Table de concertation du Vieux-Québec. Les administrateurs ont déjà rédigé une feuille de route pour présenter leurs priorités.
Chantale Émond répond qu'on est à choisir une date en février où le maire pourra être présent.

7. Suivi de dossier

- Une consultation du RTC sur les services en matière de mobilité est à venir.
- Le Bureau des grands événements poursuit ses consultations sur l'avenir des amuseurs de rue.
- Le comité Mobilité travaille de nouvelles cibles.
- Il y aura relance du comité sur la Pollution sonore afin de donner suite aux constations faites dans le cadre du document « Paysage sonore ».

8. Correspondance et trésorerie

- 8.1 Représentations du conseil de quartier.

Un comité de travail de la fabrique de l'église Notre-Dame-des-Victoires a été créé afin de se pencher sur la gestion des finances pour éviter de se retrouver dans la même situation qu'en décembre 2025 (*fermeture temporaire et réductions de services*).

- 8.2 État des revenus et dépenses

Nadia Leclerc, trésorière, présente l'état des revenus et dépenses.

Le solde total au compte en date du 31 décembre est de 742,40 \$

- 729,36 \$ pour Vision
- 13,04 \$ pour le fonctionnement

Entrées et sorties d'argent pour décembre 2025



- Frais de rédaction du procès-verbal de 125,00 \$
- Frais fixes d'utilisation de 2,95 \$

■ 8.3 Tarif de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-04 : Augmentation salariale de la secrétaire de soutien

Approuver l'augmentation salariale de notre secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux de nos assemblées ordinaires de 125 \$ à 130\$ par procès-verbal.

Sur proposition de Nadia Leclerc, dûment appuyée par Mathieu Laroche-Casavant, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-04**
Adoptée à l'unanimité

■ 8.4 Frais de secrétariat de soutien

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-05 : Frais de secrétariat de soutien

Approuver le paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la présente assemblée au montant de 130 \$ à Mme Hélène Dion.

Sur proposition de Nadia Leclerc, dûment appuyée par Thomas Arsenault, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-05**
Adoptée à l'unanimité

■ 8.5 Contrat annuel de MonQuartier.Quebec

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-06 : Renouvellement du contrat annuel de MonQuartier.Quebec

Approuver le renouvellement et le paiement du contrat annuel de MonQuartier.Quebec qui gère la diffusion aux citoyens des activités et annonces du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire.

Sur proposition de Nadia Leclerc, dûment appuyée par Jocelyn Gilbert, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-06**.



Adoptée à l'unanimité

- 8.6 Mise à jour du registre des entreprises

RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-07 : Identification d'un responsable pour la mise à jour du registre des entreprises.

Approuver la nomination de Mme Nadia Leclerc, trésorière, en tant que responsable de la mise à jour de ce présent Conseil au Registre des entreprises.

Sur proposition de Nadia Leclerc, dûment appuyée par Thomas Arsenault, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-07.**

Adoptée à l'unanimité

9. Affaires internes

- **9.1 : RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-08 : Apport exceptionnel de Chantale Émond.**

Il est RÉSOLU de souligner l'apport essentiel et le travail de Chantal Émond, qui grâce à ses efforts et à sa ténacité, a permis l'ouverture à l'année des toilettes publiques au Carré d'Youville. Le Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et le Comité de Citoyens du Vieux-Québec désirent remercier Mme Émond pour son engagement et lui transmettre toute sa reconnaissance.

Sur proposition de Mathieu Laroche-Casavant, dûment appuyée par Thomas Arsenault, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-08.**

Adoptée à l'unanimité.

- **9.2 : RÉSOLUTION CA-CQVQ-26-01-12-09: Récupération des paniers de Noël au Château Frontenac**

Le Conseil de quartier apprécie l'initiative du Château Frontenac d'avoir programmé la cueillette de ses repas de Noël au Manège militaire afin d'éviter d'engorger inutilement la rue St-Louis. Le Conseil espère que ce projet et sa gestion serviront d'exemple à d'autres organisateurs et/ou promoteurs.

Sur proposition de Mathieu Laroche-Casavant, dûment appuyée par François Lefebvre, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQVQ-26-01-12-09**



Adoptée à l'unanimité.

10. Varia

La prochaine rencontre sera en présentiel à la Maison de la Littérature le mardi 10 février à 19h.

Le lieu historique national de la Maison-Maillou, sous la gouverne de Parcs Canada, accueillera un projet d'animation. À suivre.

11. Fin de l'assemblée à 21h48.